

## RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS



Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (liée à l'activité de l'homme), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Sur le territoire communal sont prévisibles:

- 4 risques naturels (inondations, séismes, mouvements de terrain, feux de forêt);
- 1 risque technologique (transports de matières dangereuses)

L'information des populations sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels ils sont susceptibles d'être exposés est consignée dans :

- DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs),
- DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs),
- TIM (dossier de Transmission d'informations au Maire),
- PPRi (Plan de Prévention des Risques d'Inondation),
- IAL (informations des acquéreurs et des locataires)

	<p>- site officiel des Services de l'Etat en Lozère : <a href="http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels">http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels</a></p>
	<p>- service urbanisme de la mairie</p>